



Bulletin d'adhésion

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone e-mail

Déclare **adhérer** à l'Association pour le Musée des Brosseries de l'Oise et verse le montant pour l'année 2021/2022 :

MEMBRE ACTIF : 10 €

MEMBRE BIENFAITEUR : à partir de 15 €

CHÈQUE À L'ORDRE DE L'AMBO (ASSOCIATION POUR LE MUSÉE DES BROSSERIES DE L'OISE)

LES AIDES PUBLIQUES BAISSSENT, LE MÉCÉNAT NOUS EST INDISPENSABLE POUR MENER À BIEN NOS ACTIONS

Merci de nous soutenir.

Depuis **avril 2010**, l'AMBO est une association d'**intérêt général**.

Les **particuliers** qui font un don au profit de l'AMBO bénéficient d'une **réduction d'impôt** égale à :
66% du montant des dons (impôt sur le revenu) dans la limite de 20% du revenu imposable global net.
75% du montant des dons (ISF) ; le montant maximum de réduction d'ISF accordée est de 50 000 € par an.

Les **entreprises** qui font un don ou engagent des actions de mécénat au profit de l'AMBO bénéficient
d'une **réduction d'impôt sur les sociétés, égale à 60% de la valeur du don**
dans la limite de 0.05% du chiffre d'affaire de l'entreprise.

L'AMBO délivre des reçus de dons aux donateurs. Chaque mécène devient membre bienfaiteur de l'AMBO.